

Les reliques

de sainte Marie Eugénie



1. QUELLE EST L'ORIGINE DU CULTE DES RELIQUES ?

Le culte des reliques a commencé historiquement avec le témoignage des martyrs, dont les premiers chrétiens voulaient garder un objet de mémoire pour ranimer la foi et demander leur intercession. A la même époque on prit l'habitude de célébrer l'Eucharistie sur le tombeau des martyrs. La tradition encore actuelle de déposer les reliques d'un saint ou de plusieurs saints dans un autel au moment de sa consécration vient de là.

De nombreux récits de miracles accordés en présence de reliques des saints avaient commencé à se répandre dès l'antiquité, y compris dans certains récits de l'Ancien Testament. En occident Saint Augustin († 430) encourage la vénération du corps des fidèles « qui ont servi d'instrument et d'organe au Saint-Esprit pour toutes sortes de bonnes œuvres ». Saint Thomas († 1274) consacre un article de la Somme à justifier la vénération des reliques, parce qu'elle manifeste l'affection qui nous lie aux saints, amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Lui. Selon lui, les corps des saints ont été les temples et les organes de l'Esprit Saint et doivent être configurés au corps du Christ dans la gloire de la Résurrection : ils nous rappellent ainsi ce qui nous est promis en Dieu.

De fait, même si saint Thomas rappelle que toute l'histoire de l'Eglise prouve que Dieu accomplit des miracles en présence des reliques des saints, il faut toujours éviter que ce culte se transforme en superstition ou fétichisme. La proximité des saints, matérialisée par leurs reliques, devrait surtout être l'occasion de nous renouveler dans le désir de donner notre vie.

2. LES DIFFERENTES CLASSES DE RELIQUES

Le culte des reliques se répandant, on a distingué différentes classes, selon l'importance de l'objet et son contact plus ou moins direct avec le saint / la sainte en question :

Les reliques de 1ère classe : les corps des saints ou les fragments importants de ces corps (crâne, ossements entiers), les restes physiques d'un saint (un os, un cheveu, un membre, etc.), les objets directement associés aux événements de la vie du Christ (crèche, croix, etc.)

Les reliques de 2ème classe : les objets qui appartenaient ou utilisés par un saint au cours de sa vie (vêtements, bijoux, sceptres, bibles et outils à main). Pour un martyr, il peut aussi s'agir des objets liés à sa torture.

Les reliques de 3ème classe : tout objet, neuf ou ancien, qui est entré en contact avec les restes d'un saint ou pressé contre sa tombe ou son reliquaire (cela peut inclure les tissus funéraires, le sol dans lequel ils ont été enterrés, les restes de leur cercueil ou des objets plus récents comme des tissus placés contre la tombe...)

3. LES RELIQUES DE SAINTE MARIE EUGÉNIE

a. Des souvenirs de famille

« Celui qui est affectionné pour quelqu'un vénère aussi les choses que cette personne a laissées d'elle-même après sa mort » dit simplement saint Thomas d'Aquin. Comme d'habitude la théologie part de l'expérience humaine la plus simple et spontanée. Quand vous regardez le collier que portait votre grand-mère ou le missel dont elle se servait, ce n'est pas au collier ou au missel que va votre affection, mais à votre grand-mère que ces objets vous rappellent. Vous vous souvenez alors de sa bonté et de sa foi, des bons conseils qu'elle vous a prodigués et vous rendez-grâce à Dieu de vous avoir donné une telle grand-mère. C'est dans ce comportement humain tout à fait naturel que s'enracine le culte des reliques. Si nous conservons des vêtements ou des objets de nos aïeux, à bien plus forte raison devons nous vénérer le corps d'un saint qui fut le membre de Jésus Christ, le temple et l'instrument de l'Esprit Saint et qui est promis à l'éternelle résurrection. »¹

C'est tout à fait dans cet esprit que les 1ères sœurs de l'Assomption, juste après la mort de Marie Eugénie, ont conservé des souvenirs de leur fondatrice : ses vêtements, les lettres écrites de sa main, une mèche de cheveux, de multiples objets de la vie quotidienne (sa plume pour écrire, ses livres de prières, ses chapelets, couverts, bols et assiettes, pierre à chauffer les mains...)

Ces objets, conservés avec respect et très précisément identifiés, prolongeaient la présence maternelle de Marie Eugénie, et permettaient d'alimenter une certaine proximité du cœur, qui stimulaient celles qui héritaient de son projet. On a d'ailleurs fait de même pour d'autres soeurs des origines, comme Mère Thérèse Emmanuel ou Mère Marie Célestine.



Couronne de la prise d'habit et des 1ers vœux de Marie Eugénie

¹ <https://dioceseparis.fr/la-veneration-des-reliques.html>



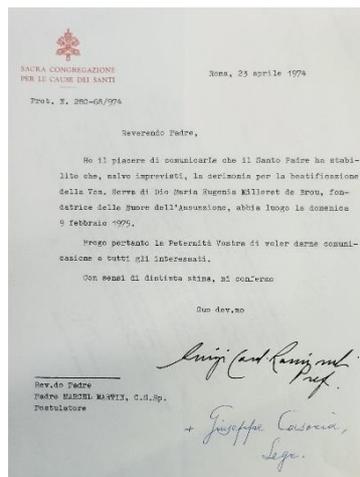
Différents souvenirs conservés au musée

Les sœurs, prévoyant l'avenir, avaient gardé pas mal de petits bouts d'habits, de tissus, ayant touché le corps de Marie Eugénie, destinés à la production de reliques de 2ème ou de 3ème classe. Ces tissus ont permis de créer les petites médailles qui circulent encore de nos jours.

b. Les reliques pour la Béatification

Lorsque commence le procès de béatification, le postulateur (celui qui est chargé d'instruire le procès, de travailler les documents et de présenter les éléments au Vatican) doit veiller à faire reconnaître comme authentiques des reliques du futur bienheureux. On offre ainsi un reliquaire au Pape pendant la célébration de béatification et le postulateur doit, par la suite, s'assurer qu'un certain nombre de cardinaux et membres de la Curie reçoivent aussi les reliques.

Le 23 avril 1974, le Postulateur reçoit, de la part de la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints, la bonne nouvelle de la date de la Béatification de Marie Eugénie, fixée au 9 février 1975.



Annonce de la date de la Béatification de Marie Eugénie de Jésus

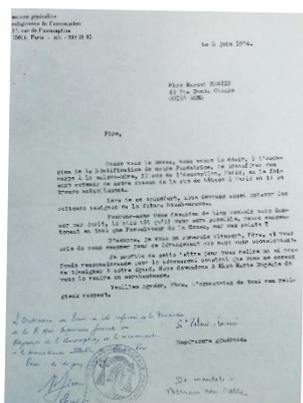
Commencent alors les nombreuses démarches et projets d'organisation pour cette grande fête. Dans les Archives des Religieuses de l'Assomption, la correspondance entre Mère Hélène Marie, qui était Supérieure

Générale en 1975, avec le postulateur, le Père Martin, et d'autres membres de la Curie mentionne plusieurs fois les reliques :

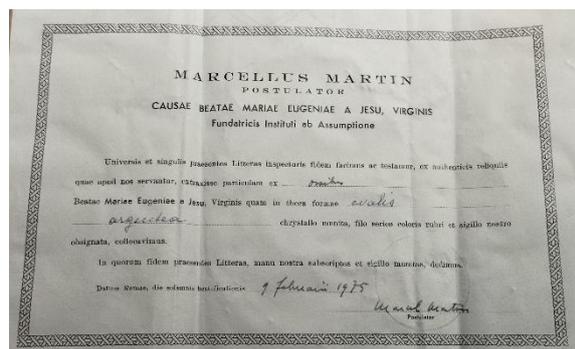
- Pour demander quelle est la procédure à suivre
- Pour demander l'autorisation de prélever des reliques
- Pour remercier de l'intérêt porté à Marie Eugénie de Jésus

En 1898, au moment de sa mort, Marie Eugénie avait d'abord reposé dans la chapelle du bois, derrière le monastère d'Auteuil. Le 25 mars 1926, son cercueil a été transporté dans un cimetière du 16ème arrondissement (rue Claude Lorrain), avant d'être installé dans le tombeau dans la chapelle de Lübeck, le 1er décembre 1942.

Le prélèvement des reliques de 1ère classe sur le corps de Marie Eugénie a eu lieu au moment d'un nouveau transfert du corps de Marie Eugénie, de Lübeck à Auteuil, comme en témoigne la demande d'autorisation de Sr Hélène Marie adressée au postulateur, le 8 juin 1974 : "Comme vous le savez, nous avons le désir, à l'occasion de la Béatification de notre Fondatrice, de transférer son corps à la maison-mère, 17 rue de l'Assomption, Paris, en le faisant revenir de notre maison de la rue de Lübeck, où il se trouve actuellement. Lors de ce transfert, nous devons aussi enlever des reliques insignes de la future bienheureuse." Elle précise aussi dans ce courrier que le diocèse de Paris a été informé de cette démarche. Ce transfert a eu lieu le 26 juin 1974.

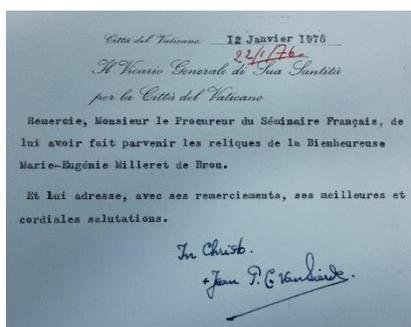


Lettre de Mère Hélène Marie au Père Martin - 08.06.1974



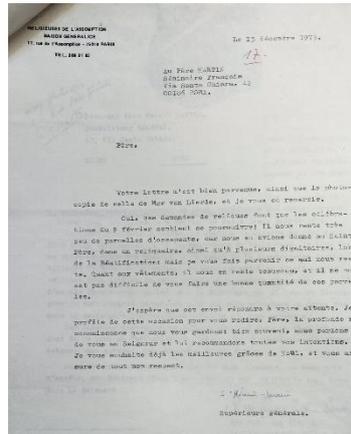
Exemple de certificat authentique des reliques au moment de la Béatification

Les reliques ainsi prélevées ont été placées dans des reliquaires de différentes tailles, prêtes à être distribuées à qui en a la dévotion. Beaucoup de personnes, ecclésiastiques ou non, ont sollicité l'obtention de reliques ou remercié pour les avoir reçues après la béatification, qui a eu lieu le 9 février 1975. De multiples courriers gardés aux Archives en témoignent.



Remerciements du Vicaire Général du Pape - 22.01.1976

Au Père Martin, Mère Hélène répondait le 13 décembre 1975 : “Oui, ces demandes de reliques font que les célébrations du 9 février semblent se poursuivre ! Il nous reste très peu de parcelles d’ossements car nous en avons donné au Saint-Père, dans un reliquaire, ainsi qu’à plusieurs dignitaires, lors de la Béatification : mais je vous fais parvenir ce qui nous reste. Quant aux vêtements, il nous en reste beaucoup, et il ne nous est pas difficile de vous faire une bonne quantité de ces parcelles.”



Lettre de Mère Hélène Marie au Père Martin – 13.12.1975

c. Une célébration qui se prolonge

Cette célébration s’est poursuivie au moment de la canonisation, le 3 juin 2007, qui a donné lieu à la création d’autres reliquaires, jusqu’à aujourd’hui, où arrivent encore régulièrement des demandes de reliques venues du monde entier. Même si deux miracles ont été officiellement reconnus, des centaines de personnes ont prié Marie Eugénie aux moyens de ses reliques et témoignent de la force qu’elles trouvent en cette femme, humble et audacieuse.

4. MARIE EUGÉNIE à NOTRE-DAME DE PARIS

“Lors de la consécration d’un autel, les reliques d’un saint ou d’une sainte sont déposées à l’intérieur de celui-ci. Ce geste ne se résume pas à lui-même. Sinon, il pourrait faire comprendre le rituel liturgique comme étant un acte proche du fétichisme. Depuis les origines de l’Église, la foi se fonde sur la transmission de « personne » à « personne » de la Bonne Nouvelle de la Résurrection de Jésus-Christ. C’est ce témoignage, « le trésor dans les vases d’argile », qui est transmis depuis 2000 ans par des hommes et des femmes. Au cours de l’histoire de l’Église, des hommes et des femmes ont été reconnus « saints » par l’Église, non pas d’abord pour leur possible vie exemplaire, mais par leur fidélité à l’Évangile. Ainsi, les reliques de ces femmes, de ces hommes ou de ces enfants sont déposées dans les autels des églises pour d’une part montrer leur intimité avec le Christ –que l’autel représente- mais aussi pour rappeler à l’assemblée son devoir de transmettre pour les générations futures la Bonne Nouvelle du Salut. Car les saints de demain sont dans les assemblées d’aujourd’hui.”²

² Site de La Croix, consulté le 3 décembre 2024 : <https://www.la-croix.com/Definitions/Lexique/Reliques/Pourquoi-met-on-des-reliques-dans-les-autels#:~:text=Lors%20de%20la%20cons%C3%A9cration%20d,un%20acte%20proche%20du%20f%C3%A9tichisme>

En plus du sanctuaire de la rue de l'Assomption, lieu du tombeau de sainte Marie Eugénie, le pèlerinage sur les pas de Marie Eugénie à Paris nous conduit en divers lieux, parmi lesquels se trouve Notre Dame de Paris, lieu de sa conversion. Le 1er juin 2014, la joie de la Congrégation avait été grande lors de l'inauguration d'une plaque faisant mémoire de cet événement. Cette plaque est fixée sur la chaire d'où parlait le Père Lacordaire, à côté d'une autre plaque évoquant les prédications du dominicain. Le 8 décembre 2024, c'est une autre joie qui nous est offerte : les reliques de Marie Eugénie reposent désormais dans le nouvel autel de Notre Dame de Paris, avec celles de 4 autres saintes et saints. Qu'est-ce que cela signifie ? Les reliques de Marie Eugénie habitent l'autel de la cathédrale, le lieu central, le lieu où le Christ nous attend à chaque eucharistie. C'est vraiment cette proximité avec le Christ que l'Eglise nous invite ainsi à vivre. Marie Eugénie de Jésus a construit sa vie sur le Christ et avec elle, comme elle, nous pouvons marcher avec le Christ, par une vie où s'harmonisent notre intelligence, notre cœur et nos actes, à la lumière de l'Évangile.

Sœur Véronique Thiébaud, RA

Archiviste de la Congrégation

03.12.2024

